

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Jessie Bérubé		Date d'inspection Le 09 mars 2026
Nom de l'établissement Centre Éducatif Les Farfeloups		Numéro de permis 2021094
Adresse 154 rue Canada Saint-Quentin NB E8A 1G7		Numéro de téléphone (506) 253-9924
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 21	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Geneviève Abud	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11(1) Le titulaire d'un permis peut présenter au ministre une demande de renouvellement de son permis au moyen de la formule qu'il fournit	11(1)	09 mars 2026	
Commentaires: Le formulaire de demande de renouvellement du permis n'a pas été reçu par notre équipe. Le formulaire doit être rempli et signé puis envoyé à notre équipe.			
6(1) La demande de renouvellement du permis est présentée au moins quatre-vingt-dix jours avant la date d'expiration de celui-ci.	6(1)	09 mars 2026	
Commentaires: La demande de renouvellement n'est pas complétée et reçu avant les 90 jours avant la date d'expiration du permis. Le renouvellement doit être envoyé par la poste ou par courriel à notre équipe dans un délais de 90 jours avant la date d'expiration du permis qui est en mai.			

Commentaires généraux
Une tentative de visite de surveillance a été effectuée le 6 mars 2026 en avant-midi. À notre arrivée, la porte de l'établissement était verrouillée. Après avoir communiqué avec l'exploitante, nous avons été informées que plusieurs cas de gastro avaient été signalés au sein de la garderie et que celle-ci demeurerait fermée pour la journée. En conséquence, aucune visite n'a pu être réalisée et le ratio n'a pas été observé. Un suivi sera effectué afin de s'assurer que la demande de renouvellement est dûment complétée et transmise au Ministère.

original signé par
Geneviève Abud

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 06 mars 2026

Date

original signé par
Jessie Bérubé

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 mars 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"